

## scolarisation Milquet renforce les dispositifs pour réfugiés

Que faire des enfants réfugiés dont la plupart ne parlent évidemment pas une balle de français ?

Pour eux, un vieux système existe : on appelle celui-ci le Daspa (« dispositif d'accueil et de scolarisation des primo-arrivants »).

Ce système sert à accueillir les enfants âgés de 2 ans et demi à 18 ans, arrivés sur le territoire depuis moins d'un an. Il s'agit pour l'essentiel d'enseigner les bases de la langue française. On accueille là des enfants de demandeurs d'asile ou de personnes qui ont obtenu le statut de réfugié. La durée de l'accueil peut varier d'une semaine à 12 mois, avec, dans certains cas, un maximum de 18 mois.

Toutes les écoles n'organisent évidemment pas de Daspa. Celles qui le font bénéficient de moyens ad hoc, en personnel – et ces moyens ne sont accordés que si ces écoles accueillent un nombre donné de primo-arrivants. On compte à ce jour 32 Daspa au niveau du primaire et 37 au niveau du secondaire. Ensemble, ils scolarisent 1.300 enfants environ et ils sont encadrés par 200 professeurs.

Le mercredi 26 août 2015, un contact a eu lieu entre la Communauté française et Fedasil. De cette réunion, Joëlle Milquet

(CDH), la ministre de l'Éducation, a retenu qu'un centre d'accueil de 530 places s'ouvre à Tournai (sur ces 530 places, 30 % devraient être des enfants) et que, d'une façon générale, l'ensemble des centres d'accueil pour réfugiés sont proches de la saturation.

### Trois dispositifs sauvés

Joëlle Milquet n'est pas responsable des centres d'accueil pour réfugiés et, encore moins, de leur trop faible capacité. Mais elle est responsable de la scolarisation des enfants. Et face à l'afflux du moment, elle a pris deux décisions.

Première décision : elle va maintenir trois Daspa qui, en principe, auraient dû disparaître. Il faut se souvenir que le nombre de demandeurs d'asile a diminué, ces dernières années. Or, pour être financé par la Communauté, un Daspa doit, à chaque 1<sup>er</sup> septembre, prouver qu'il a accueilli en moyenne, sur base mensuelle, au moins 8 primo-arrivants au cours des deux années scolaires précédentes. Trois écoles, au 1<sup>er</sup> septembre dernier, étaient sous la moyenne.

Il s'agit de l'ITCF Etienne Lenoir d'Arlon (sa moyenne était de 6,1), l'AR de la Roche-en-Ardenne (moyenne de 5,4) et

l'École Polytechnique de Verriers (moyenne de 4,8).

Leur Daspa était donc menacé. Joëlle Milquet accorde à chacune de ces trois écoles une dérogation pour les maintenir. L'afflux de réfugiés rend l'affaire bien nécessaire.

Aussi, il faut savoir que le Daspa de l'ITCF d'Arlon est le seul dans un rayon de 80 kilomètres, alors que, dans la région du sud Luxembourg, de nouvelles places d'accueil vont être ouvertes dans les centres de Stockem, Sainte-Ode et Saint Hubert. La dispense offerte aux deux autres établissements se justifie par des arguments du même type.

### Trois autres créés

Deuxième décision : créer de nouveaux Daspa. Milquet lance ainsi un appel à projet pour créer deux Daspa dans la région de Tournai – un au niveau primaire, un au niveau secondaire. Un appel à projet est également lancé pour les écoles primaires de Morlanwelz (il n'existe pas de Daspa à proximité de son centre d'accueil qui accueille d'ores et déjà 20 enfants).

Enfin, pour la région de Bruxelles, Joëlle Milquet lance, là, deux appels à projets – ces deux Daspa devront être créés au niveau fondamental. ■

PIERRE BOUILLON